



DOWSIL™ 1-2620 Dispersion

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.03.2017
5.0	16.10.2017	759314-00010	Date de la première version publiée: 12.01.2015

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : DOWSIL™ 1-2620 Dispersion

Code du produit : 04026173

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Semi-conducteurs

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : DOW FRANCE S.A.S.
23 AVENUE JULES RIMET
93210 LA PLAINE SAINT-DENIS
FRANCE

Téléphone : (31) 115 67 2626

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : SDSQuestion@dow.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Contact d'urgence 24h/24 : 00 33 388 736 000

Contact local en cas d'urgence : 00 33 388 736 000

ORFILA : 01.45.42.59.59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Liquides inflammables, Catégorie 2 H225: Liquide et vapeurs très inflammables.

Irritation cutanée, Catégorie 2 H315: Provoque une irritation cutanée.

Irritation oculaire, Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2 H361d: Susceptible de nuire au fœtus.

DOWSIL™ 1-2620 Dispersion

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.03.2017
5.0	16.10.2017	759314-00010	Date de la première version publiée: 12.01.2015

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 2

H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H361d Susceptible de nuire au fœtus.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence :

Prévention:

- P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P260 Ne pas respirer les aérosols.
- P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Toluène
Xylène
Triméthoxy(méthyl)silane

2.3 Autres dangers

|| Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
|| Liquide inflammable statiquement chargeable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Silicone dans un solvant

Composants dangereux

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



DOWSIL™ 1-2620 Dispersion

Version 5.0 Date de révision: 16.10.2017 Numéro de la FDS: 759314-00010 Date de dernière parution: 17.03.2017
Date de la première version publiée: 12.01.2015

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Toluène	108-88-3 203-625-9 601-021-00-3 01-2119471310-51	Flam. Liq. 2; H225 Skin Irrit. 2; H315 Repr. 2; H361d STOT SE 3; H336 STOT RE 2; H373 Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 3; H412	>= 10 - < 20
Xylène	1330-20-7 215-535-7 601-022-00-9 01-2119488216-32	Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H312 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335 STOT RE 2; H373 Asp. Tox. 1; H304	>= 10 - < 20
Ethylbenzène	100-41-4 202-849-4 601-023-00-4	Flam. Liq. 2; H225 Acute Tox. 4; H332 STOT RE 2; H373 Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 3; H412	>= 2,5 - < 10
Triméthoxy(méthyl)silane	1185-55-3 214-685-0 01-2119517436-40	Flam. Liq. 2; H225 Skin Sens. 1B; H317	>= 1 - < 10

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux	: En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin. Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un médecin.
Protection pour les secouristes	: Les secouristes doivent veiller à se protéger et utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé lorsqu'un risque d'exposition existe.
En cas d'inhalation	: En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Faire appel à une assistance médicale.
En cas de contact avec la peau	: En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes en retirant les vêtements et chaussures contaminées. Faire appel à une assistance médicale.



DOWSIL™ 1-2620 Dispersion

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.03.2017
5.0	16.10.2017	759314-00010	Date de la première version publiée: 12.01.2015

		Laver les vêtements avant de les remettre. Nettoyer méticuleusement les chaussures avant de les réutiliser.
En cas de contact avec les yeux	:	En cas de contact, rincer les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement. Faire appel à une assistance médicale.
En cas d'ingestion	:	En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. Faire appel à une assistance médicale. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risques	:	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Susceptible de nuire au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
---------	---	--

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement	:	Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.
------------	---	---

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	:	Eau pulvérisée Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO ₂) Poudre chimique sèche
--------------------------------	---	---

Moyens d'extinction inappropriés	:	Jet d'eau à grand débit
----------------------------------	---	-------------------------

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	:	Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu. La distance de retour de flamme peut être considérable. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.
Produits de combustion dangereux	:	Oxydes de carbone Oxydes de silicium Formaldéhyde



DOWSIL™ 1-2620 Dispersion

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.03.2017
5.0	16.10.2017	759314-00010	Date de la première version publiée: 12.01.2015

5.3 Conseils aux pompiers

- Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.
- Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
Eloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque.
Évacuer la zone.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Enlever toute source d'ignition.
Ventiler la zone.
Utiliser un équipement de protection individuelle.
Suivez les conseils de manipulation et les recommandations en matière d'équipement de protection.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement : Tout déversement dans l'environnement doit être évité.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
Éviter la dispersion (p.ex. par bac de rétention ou barrières à huile).
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage : Utiliser des outils ne provoquant pas d'étincelles.
Enlever avec un absorbant inerte.
Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée.
Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié.
Nettoyer les substances résiduelles du déversement à l'aide d'un absorbant approprié.
Des réglementations locales ou nationales peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable.
Les sections 13 et 15 de cette fiche de sécurité fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.



DOWSIL™ 1-2620 Dispersion

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.03.2017
5.0	16.10.2017	759314-00010	Date de la première version publiée: 12.01.2015

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les sections: 7, 8, 11, 12 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- | | |
|--|--|
| Mesures d'ordre technique | : Avant des opérations de transfert, contrôler que tout l'équipement est mis à la terre.
Ce matériau peut accumuler une charge statique en raison de ses propriétés physiques intrinsèques et peut donc d'une décharge enflammer les vapeurs. Afin d'éviter tout risque d'incendie, il est nécessaire de prévoir une purge de gaz inerte avant de commencer les opérations de transfert car une liaison équipotentielle et une mise à la terre peuvent être insuffisantes pour éliminer l'électricité statique.
Limiter la vitesse d'écoulement afin de réduire l'accumulation d'électricité statique. |
| Ventilation locale/totale | : Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.
A utiliser uniquement dans une zone équipée d'une ventilation antidéflagrante par aspiration si conseillé par l'évaluation du potentiel d'exposition local |
| Conseils pour une manipulation sans danger | : Eviter le contact avec la peau et les vêtements.
Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.
Ne pas avaler.
Eviter tout contact avec les yeux.
A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.
Utiliser des outils ne provoquant pas d'étincelles.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Conserver à l'abri de l'eau.
Protéger de l'humidité.
Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement. |
| Mesures d'hygiène | : S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des douches de sécurité soient situés à proximité du poste de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre. |

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- | | |
|--|---|
| Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs | : Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Garder sous clef. Conserver hermétiquement fermé. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. |
|--|---|



DOWSIL™ 1-2620 Dispersion

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.03.2017
5.0	16.10.2017	759314-00010	Date de la première version publiée: 12.01.2015

Précautions pour le stockage : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :
en commun
Oxydants forts
Peroxydes organiques
Matières solides inflammables
Liquides pyrophoriques
Matières solides pyrophoriques
Substances et mélanges auto-échauffants
Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables
Explosifs
Gaz

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Ces précautions concernent uniquement la manipulation à température ambiante. Une utilisation à des températures élevées ou les applications par aérosol/ pulvérisation peuvent nécessiter des précautions supplémentaires.
Pour plus d'informations concernant l'utilisation des silicones/huiles organiques dans les applications en aérosols pour les consommateurs, veuillez vous référer aux indications du document concernant l'utilisation de ces types de substances dans les applications en aérosols pour les consommateurs, applications qui ont été développées par l'industrie des silicones (www.SEHSC.com) ou contacter le service à la clientèle de Dow Chemical Group.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Toluène	108-88-3	TWA	50 ppm 192 mg/m3	2006/15/EC
Information supplémentaire	Indicatif, Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau			
		STEL	100 ppm 384 mg/m3	2006/15/EC
Information supplémentaire	Indicatif, Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau			
		VME	20 ppm 76,8 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire	Substances préoccupantes en raison d'effets toxiques pour la reproduction possibles, Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires contraignantes			
		VLCT (VLE)	100 ppm 384 mg/m3	FR VLE



DOWSIL™ 1-2620 Dispersion

Version 5.0 Date de révision: 16.10.2017 Numéro de la FDS: 759314-00010 Date de dernière parution: 17.03.2017
Date de la première version publiée: 12.01.2015

Information supplémentaire	Substances préoccupantes en raison d'effets toxiques pour la reproduction possibles, Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires contraignantes			
Xylène	1330-20-7	TWA	50 ppm 221 mg/m3	2000/39/EC
Information supplémentaire	Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		STEL	100 ppm 442 mg/m3	2000/39/EC
Information supplémentaire	Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		VME	50 ppm 221 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire	Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires contraignantes			
		VLCT (VLE)	100 ppm 442 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire	Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires contraignantes			
Ethylbenzène	100-41-4	TWA	100 ppm 442 mg/m3	2000/39/EC
Information supplémentaire	Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		STEL	200 ppm 884 mg/m3	2000/39/EC
Information supplémentaire	Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		VME	20 ppm 88,4 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire	Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires contraignantes			
		VLCT (VLE)	100 ppm 442 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire	Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires contraignantes			
Triméthoxy(méthyl)silane	1185-55-3	TWA	7,5 ppm	DCC OEL

Valeurs limites d'exposition professionnelles des produits de décomposition

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Méthanol	67-56-1	TWA	200 ppm 260 mg/m3	2006/15/EC
Information supplémentaire	Indicatif, Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau			
		VME	200 ppm 260 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire	Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires contraignantes			



DOWSIL™ 1-2620 Dispersion

Version 5.0 Date de révision: 16.10.2017 Numéro de la FDS: 759314-00010 Date de dernière parution: 17.03.2017
Date de la première version publiée: 12.01.2015

	VLCT (VLE)	1.000 ppm 1.300 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire	La VLE n'est pas réglementaire et provient d'une circulaire du ministère chargé du travail, Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites indicatives		

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Toluène	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	384 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	384 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	384 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	192 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	192 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	226 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	226 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	226 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	56,5 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	8,13 mg/kg p.c./jour
Xylène	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	56,5 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	289 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	289 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	180 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	77 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	174 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	174 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	108 mg/kg p.c./jour
Ethylbenzène	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	14,8 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	1,6 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	293 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	180 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets	77 mg/m3



DOWSIL™ 1-2620 Dispersion

Version 5.0 Date de révision: 16.10.2017 Numéro de la FDS: 759314-00010 Date de dernière parution: 17.03.2017
Date de la première version publiée: 12.01.2015

			systémiques	
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	15 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	1,6 mg/kg p.c./jour
Triméthoxy(méthyl)silane	Travailleurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	0,38 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	25,6 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,38 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	25,6 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	0,3 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	6,25 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	0,26 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,3 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	6,25 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Aigu - effets systémiques	0,26 mg/kg p.c./jour

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Toluène	Eau douce	0,68 mg/l
	Eau de mer	0,68 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,68 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	13,61 mg/l
	Sédiment d'eau douce	16,39 mg/kg
	Sédiment marin	16,39 mg/kg
	Sol	2,89 mg/kg
Xylène	Eau douce	0,327 mg/l
	Eau de mer	0,327 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,327 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	6,58 mg/l
	Sédiment d'eau douce	12,46 mg/kg
	Sédiment marin	12,46 mg/kg



DOWSIL™ 1-2620 Dispersion

Version 5.0 Date de révision: 16.10.2017 Numéro de la FDS: 759314-00010 Date de dernière parution: 17.03.2017
Date de la première version publiée: 12.01.2015

	Sol	2,31 mg/kg
Ethylbenzène	Eau douce	0,1 mg/l
	Eau de mer	0,01 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,1 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	9,6 mg/l
	Sédiment d'eau douce	13,7 mg/kg
	Sol	2,68 mg/kg
	Oral(e) (Empoisonnement secondaire)	0,02 Aliments mg / kg
Triméthoxy(méthyl)silane	Eau douce	>= 1,3 mg/l
	Eau de mer	>= 0,13 mg/l
	Sédiment d'eau douce	>= 1,1 mg/kg
	Sédiment marin	>= 0,11 mg/kg
	Sol	>= 0,17 mg/kg
	Station de traitement des eaux usées	> 6,9 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Des substances dangereuses peuvent se former lors de l'utilisation (voir chapitre 10).
Réduire au minimum les concentrations d'exposition au travail.
A utiliser uniquement dans une zone équipée d'une ventilation antidéflagrante par aspiration si
conseillé par l'évaluation du potentiel d'exposition local
Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Porter les équipements de protection individuelle suivants:
Lunettes de protection

Protection des mains
Matériel : Gants résistant aux produits chimiques

Remarques : Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Le temps de pénétration n'a pas été déterminé pour le produit. Changer souvent de gants! Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur la résistance aux produits chimiques des gants de protection indiqués ci-dessus. Prenez note que le produit est inflammable, ce qui peut influencer sur le choix de la protection des mains. Se laver les mains



DOWSIL™ 1-2620 Dispersion

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.03.2017
5.0	16.10.2017	759314-00010	Date de la première version publiée: 12.01.2015

avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Protection de la peau et du corps	: Choisissez des vêtements de protection appropriés sur base des données de résistance chimique et d'une évaluation du potentiel d'exposition locale. Porter les équipements de protection individuelle suivants: Vêtements de protection antistatiques retardateurs de flamme, sauf si l'évaluation démontre que le risque d'atmosphères explosives ou d'inflammation spontanée est faible Il est important d'éviter tout contact avec la peau en utilisant des vêtements de protection imperméables (gants, tabliers, bottes, etc.).
Protection respiratoire	: Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition.
Filtre de type	: Appareil respiratoire autonome

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: liquide
Couleur	: jaune
Odeur	: forte
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: Donnée non disponible
Point de fusion/point de congélation	: Donnée non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: 103 °C
Point d'éclair	: 13 °C Méthode: Creuset fermé Pensky-Martens
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible



DOWSIL™ 1-2620 Dispersion

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.03.2017
5.0	16.10.2017	759314-00010	Date de la première version publiée: 12.01.2015

/ Limite d'inflammabilité inférieure

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : 1,0

Solubilité(s)
Hydrosolubilité : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Donnée non disponible

Température d'auto-inflammabilité : Donnée non disponible

Température de décomposition : Donnée non disponible

Viscosité
Viscosité, cinématique : 110 cST (25 °C)

Propriétés explosives : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

9.2 Autres informations

Poids moléculaire : Donnée non disponible

Taille des particules : Non applicable

Auto-inflammation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme pyrophorique. La substance ou le mélange n'est pas classé comme auto-échauffant.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Non classé comme danger de réactivité

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Liquide et vapeurs très inflammables.
Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.



DOWSIL™ 1-2620 Dispersion

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.03.2017
5.0	16.10.2017	759314-00010	Date de la première version publiée: 12.01.2015

Une utilisation à des températures élevées peut former des composés hautement dangereux.
Peut réagir avec les agents oxydants forts.
Des produits de décomposition dangereux se formeront au contact de l'eau ou de l'air humide.
Des produits de décomposition dangereux se formeront à des températures élevées.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Exposition à l'humidité.
Les opérations de traitement peuvent favoriser l'accumulation de charges électrostatiques.
Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants
Eau

10.6 Produits de décomposition dangereux

Contact avec l'eau ou l'air humide : Méthanol

Décomposition thermique : Benzène
Formaldéhyde

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables : Inhalation
Contact avec la peau
Ingestion
Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 20 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:

Toluène:



DOWSIL™ 1-2620 Dispersion

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.03.2017
5.0	16.10.2017	759314-00010	Date de la première version publiée: 12.01.2015

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	: CL50 (Rat): 28,1 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur Méthode: OCDE ligne directrice 403
Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg

Xylène:

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 (Rat): 4.300 mg/kg Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.1.
Toxicité aiguë par inhalation	: CL50 (Rat): 27,5 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur Estimation de la toxicité aiguë: 11 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur Méthode: Avis d'expert Remarques: Basé sur la classification harmonisée du règlement UE 1272/2008, Annexe VI
Toxicité aiguë par voie cutanée	: Estimation de la toxicité aiguë: 1.100 mg/kg Méthode: Avis d'expert Remarques: Basé sur la classification harmonisée du règlement UE 1272/2008, Annexe VI

Ethylbenzène:

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 (Rat): 3.500 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	: CL50 (Rat): 17,2 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur
Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg

Triméthoxy(méthyl)silane:

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 (Rat): 12.3 ml/kg Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë Remarques: L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.
Toxicité aiguë par inhalation	: CL50 (Rat): > 42,1 mg/l Durée d'exposition: 6 h Atmosphère de test: vapeur Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxi-



DOWSIL™ 1-2620 Dispersion

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.03.2017
5.0	16.10.2017	759314-00010	Date de la première version publiée: 12.01.2015

cité aiguë par inhalation

Remarques: Sur la base de données d'essai.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 9.500 mg/kg
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau
Remarques: Sur la base de données d'essai.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Composants:

Toluène:

Espèce: Lapin

Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.4.

Résultat: Irritation de la peau

Xylène:

Espèce: Lapin

Résultat: Irritation de la peau

Triméthoxy(méthyl)silane:

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation de la peau

Remarques: Sur la base de données d'essai.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Composants:

Toluène:

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 405

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Xylène:

Espèce: Lapin

Résultat: Irritant pour les yeux, réversible en 7 jours

Ethylbenzène:

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Triméthoxy(méthyl)silane:

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Remarques: Sur la base de données d'essai.



DOWSIL™ 1-2620 Dispersion

Version 5.0	Date de révision: 16.10.2017	Numéro de la FDS: 759314-00010	Date de dernière parution: 17.03.2017 Date de la première version publiée: 12.01.2015
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

II

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Toluène:

Type de Test: Test de Maximalisation
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Espèce: Cochon d'Inde
Méthode: OCDE ligne directrice 406
Résultat: négatif

Xylène:

Type de Test: Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Espèce: Souris
Méthode: OCDE ligne directrice 429
Résultat: négatif

Ethylbenzène:

Type de Test: Test patch d'application cutanée répétée sur l'humain (HRIPT)
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Résultat: négatif

Triméthoxy(méthyl)silane:

Evaluation: Taux de sensibilisation de la peau bas à modéré, probable ou prouvé, chez l'homme

Type de Test: Test de Buehler
Espèce: Cochon d'Inde
Résultat: positif
Remarques: Sur la base de données d'essai.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Toluène:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Résultat: négatif

Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



DOWSIL™ 1-2620 Dispersion

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.03.2017
5.0	16.10.2017	759314-00010	Date de la première version publiée: 12.01.2015

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Mutagénicité (Essai cytogénétique in vivo sur la moelle osseuse de mammifère - Analyse chromosomique)
Espèce: Souris
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Xylène:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro d'échange de chromatides-sœurs sur cellules de mammifère
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Essai de mutation létale dominante chez le rongeur (cellule germinale) (in vivo)
Espèce: Souris
Voie d'application: Contact avec la peau
Résultat: négatif

Ethylbenzène:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Essai de synthèse non programmée de l'ADN (UDS) sur des hépatocytes de mammifères in vivo
Espèce: Souris
Voie d'application: Inhalation
Méthode: OCDE ligne directrice 486
Résultat: négatif

Triméthoxy(méthyl)silane:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif
Remarques: Sur la base de données d'essai.

Type de Test: Mutagénicité (Essai cytogénétique in vitro sur le mammifère)
Résultat: positif
Remarques: Sur la base de données d'essai.

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Résultat: positif
Remarques: Sur la base de données d'essai.

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



DOWSIL™ 1-2620 Dispersion

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.03.2017
5.0	16.10.2017	759314-00010	Date de la première version publiée: 12.01.2015

mammifères (test cytogénétique in vivo)

Espèce: Souris

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

Remarques: Sur la base de données d'essai.

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet mutagène.

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Toluène:

Espèce: Rat

Voie d'application: Inhalation (vapeur)

Durée d'exposition: 24 Mois

Résultat: négatif

Xylène:

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Durée d'exposition: 103 semaines

Résultat: négatif

Ethylbenzène:

Espèce: Rat

Voie d'application: Inhalation

Durée d'exposition: 104 semaines

Résultat: positif

Remarques: Le mécanisme et le mode d'action peuvent ne pas être pertinents pour l'être humain.

Toxicité pour la reproduction

Susceptible de nuire au fœtus.

Composants:

Toluène:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude de toxicité pour la reproduction sur une génération
Espèce: Rat
Voie d'application: Inhalation (vapeur)
Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Inhalation (vapeur)
Résultat: positif



DOWSIL™ 1-2620 Dispersion

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.03.2017
5.0	16.10.2017	759314-00010	Date de la première version publiée: 12.01.2015

Toxicité pour la reproduction : Quelques preuves d'effets néfastes sur le développement sur
- Evaluation base de tests sur les animaux.

Xylène:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude de toxicité pour la reproduction sur une
génération
Espèce: Rat
Voie d'application: Inhalation (vapeur)
Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Inhalation (vapeur)
Résultat: négatif

Ethylbenzène:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux
générations
Espèce: Rat
Voie d'application: Inhalation (vapeur)
Méthode: OCDE ligne directrice 415
Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Inhalation
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: négatif

Triméthoxy(méthyl)silane:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude de toxicité à doses répétées combinées
avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Ingestion
Symptômes: Aucune incidence sur la fécondité.
Remarques: Sur la base de données d'essai.

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Étude de toxicité à doses répétées combinées
avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Ingestion
Symptômes: Aucune incidence sur le développement du fœtus.
Remarques: Sur la base de données d'essai.

Toxicité pour la reproduction : Aucune preuve d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la
- Evaluation fertilité ou sur la croissance, lors de l'expérimentation animale.



DOWSIL™ 1-2620 Dispersion

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.03.2017
5.0	16.10.2017	759314-00010	Date de la première version publiée: 12.01.2015

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Toluène:

|| Evaluation: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Xylène:

|| Evaluation: Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Composants:

Toluène:

|| Organes cibles: Système nerveux central

|| Evaluation: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Xylène:

|| Voies d'exposition: Inhalation (vapeur)

|| Organes cibles: Système nerveux central, Foie, Reins

|| Evaluation: Des effets significativement dangereux pour la santé sont démontrés chez les animaux à des concentrations >0,2 à 1 mg/l/6h/d.

Ethylbenzène:

|| Voies d'exposition: Inhalation (vapeur)

|| Organes cibles: Système acoustique

|| Evaluation: Des effets significativement dangereux pour la santé sont démontrés chez les animaux à des concentrations >0,2 à 1 mg/l/6h/d.

Triméthoxy(méthyl)silane:

|| Voies d'exposition: Inhalation (vapeur)

|| Evaluation: Aucun effet significativement dangereux pour la santé n'a été observé chez les animaux à des concentrations de 1 mg/l/6h/d ou moins.

|| Voies d'exposition: Ingestion

|| Evaluation: Aucun effet significativement dangereux pour la santé n'a été observé chez les animaux à des concentrations de 100 mg/kg de poids corporel ou moins.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Toluène:

|| Espèce: Rat

|| LOAEL: 1,875 mg/l



DOWSIL™ 1-2620 Dispersion

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.03.2017
5.0	16.10.2017	759314-00010	Date de la première version publiée: 12.01.2015

Voie d'application: Inhalation (vapeur)
Durée d'exposition: 6 mois

Xylène:

Espèce: Rat
NOAEL: 4,35 mg/l
Voie d'application: Inhalation (vapeur)
Durée d'exposition: 90 jours

Ethylbenzène:

Espèce: Rat, femelle
LOAEL: 75 ppm
Voie d'application: Inhalation (vapeur)
Durée d'exposition: 104 Sem.

Triméthoxy(méthyl)silane:

Espèce: Rat
Voie d'application: Inhalation (vapeur)
Remarques: Sur la base de données d'essai.

Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Remarques: Sur la base de données d'essai.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Toluène:

La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

Xylène:

La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

Ethylbenzène:

La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

Expérience de l'exposition humaine

Composants:

Toluène:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



DOWSIL™ 1-2620 Dispersion

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.03.2017
5.0	16.10.2017	759314-00010	Date de la première version publiée: 12.01.2015

Inhalation	: Organes cibles: Système nerveux central Symptômes: Troubles neurologiques, Fatigue, Vertiges
------------	---

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

Toluène:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Oncorhynchus kisutch (saumon argenté)): 5,5 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)): 3,78 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues	: NOEC (Skeletonema costatum (diatomée marine)): 10 mg/l Durée d'exposition: 72 h
Toxicité pour les microorganismes	: CE50 (Nitrosomonas sp.): 84 mg/l Durée d'exposition: 24 h
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: NOEC: 1,39 mg/l Durée d'exposition: 40 jr Espèce: Oncorhynchus kisutch (saumon argenté)
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC: 1 mg/l Durée d'exposition: 21 jr Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) NOEC: 0,74 mg/l Durée d'exposition: 7 jr Espèce: Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)

Xylène:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 2,6 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203 Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CI50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 1 mg/l Durée d'exposition: 24 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202 Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
Toxicité pour les algues	: EC10 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 1,9 mg/l Durée d'exposition: 72 h

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



DOWSIL™ 1-2620 Dispersion

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.03.2017
5.0	16.10.2017	759314-00010	Date de la première version publiée: 12.01.2015

	Méthode: OCDE Ligne directrice 201 Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
	CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 4,36 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
Toxicité pour les microorganismes	: CE50 : > 157 mg/l Durée d'exposition: 3 h Méthode: OCDE Ligne directrice 209 Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: NOEC: > 1,3 mg/l Durée d'exposition: 56 jr Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: EC10: 1,91 mg/l Durée d'exposition: 21 jr Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) Méthode: OCDE Ligne directrice 211 Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Ethylbenzène:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 4,2 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 1,8 - 2,4 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues	: CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 5,4 mg/l Durée d'exposition: 72 h
Toxicité pour les microorganismes	: CE50 (Nitrosomonas sp.): 96 mg/l Durée d'exposition: 24 h Méthode: OCDE Ligne directrice 209
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC: 0,96 mg/l Durée d'exposition: 7 jr Espèce: Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)

Triméthoxy(méthyl)silane:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 110 mg/l Durée d'exposition: 96 h
----------------------------	---



DOWSIL™ 1-2620 Dispersion

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.03.2017
5.0	16.10.2017	759314-00010	Date de la première version publiée: 12.01.2015

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia sp. (Daphnie sp.)): > 122 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues	: CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 120 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Toxicité pour les microorganismes	: CE50 : > 100 mg/l Méthode: OCDE Ligne directrice 209

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

Toluène:

Biodégradabilité	: Résultat: Facilement biodégradable. Biodégradation: 86 % Durée d'exposition: 20 jr
------------------	--

Xylène:

Biodégradabilité	: Résultat: Facilement biodégradable. Biodégradation: 87,8 % Durée d'exposition: 28 jr Méthode: OCDE ligne directrice 301F Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
------------------	--

Ethylbenzène:

Biodégradabilité	: Résultat: Facilement biodégradable. Biodégradation: 70 - 80 % Durée d'exposition: 28 jr
------------------	---

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

Toluène:

Bioaccumulation	: Espèce: Leuciscus idus(Ide) Facteur de bioconcentration (FBC): 90
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: log Pow: 2,73

Xylène:

Bioaccumulation	: Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) Facteur de bioconcentration (FBC): 5,4 - 25,9
-----------------	---



DOWSIL™ 1-2620 Dispersion

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.03.2017
5.0	16.10.2017	759314-00010	Date de la première version publiée: 12.01.2015

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3,12 - 3,2

Ethylbenzène:

Bioaccumulation : Espèce: Poisson
Facteur de bioconcentration (FBC): < 100
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3,6

Triméthoxy(méthyl)silane:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -2,36

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non pertinent

12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.
Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.
Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.
Les récipients vides conservent des résidus et peuvent être dangereux.
Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, percer, meuler ou exposer de tels conteneurs à la chaleur, aux flammes, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Ils peuvent exploser et causer des blessures et / ou la mort.
Sauf indication contraire : éliminer comme produit non utilisé.



DOWSIL™ 1-2620 Dispersion

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.03.2017
5.0	16.10.2017	759314-00010	Date de la première version publiée: 12.01.2015

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADN	: UN 1993
ADR	: UN 1993
RID	: UN 1993
IMDG	: UN 1993
IATA	: UN 1993

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN	: LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Toluène, Ethylbenzène)
ADR	: LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Toluène, Ethylbenzène)
RID	: LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Toluène, Ethylbenzène)
IMDG	: FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Toluene, Ethylbenzene)
IATA	: Flammable liquid, n.o.s. (Toluene, Ethylbenzene)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN	: 3
ADR	: 3
RID	: 3
IMDG	: 3
IATA	: 3

14.4 Groupe d'emballage

ADN	
Groupe d'emballage	: II
Code de classification	: F1
Numéro d'identification du danger	: 33
Étiquettes	: 3
ADR	
Groupe d'emballage	: II
Code de classification	: F1
Numéro d'identification du danger	: 33
Étiquettes	: 3
Code de restriction en tunnels	: (D/E)



DOWSIL™ 1-2620 Dispersion

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.03.2017
5.0	16.10.2017	759314-00010	Date de la première version publiée: 12.01.2015

RID

Groupe d'emballage	: II
Code de classification	: F1
Numéro d'identification du danger	: 33
Étiquettes	: 3

IMDG

Groupe d'emballage	: II
Étiquettes	: 3
EmS Code	: F-E, <u>S-E</u>

IATA (Cargo)

Instructions de conditionnement (avion cargo)	: 364
Instruction d' emballage (LQ)	: Y341
Groupe d'emballage	: II
Étiquettes	: Flammable Liquids

IATA (Passager)

Instructions de conditionnement (avion de ligne)	: 353
Instruction d' emballage (LQ)	: Y341
Groupe d'emballage	: II
Étiquettes	: Flammable Liquids

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environnement	: non
--------------------------------	-------

ADR

Dangereux pour l'environnement	: non
--------------------------------	-------

RID

Dangereux pour l'environnement	: non
--------------------------------	-------

IMDG

Polluant marin	: non
----------------	-------

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Remarques	: Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.
-----------	--

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).	: Non applicable
--	------------------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



DOWSIL™ 1-2620 Dispersion

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.03.2017
5.0	16.10.2017	759314-00010	Date de la première version publiée: 12.01.2015

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

P5c	LIQUIDES	Quantité 1	Quantité 2
	INFLAMMABLES	5.000 t	50.000 t

Maladies Professionnelles : 84, 4 bis, 4, 36
(R-461-3, France)

Autres réglementations:

Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

NZIoC	: Tous les composants sont listés ou dispensés.
TSCA	: Toutes les substances chimiques de ce produit sont soit listées dans l'inventaire TSCA soit en sont exemptées en conformité avec l'inventaire TSCA.
AICS	: Tous les composants sont listés ou dispensés.
IECSC	: Tous les composants sont listés ou dispensés.
KECI	: Tous les composants sont listés, exemptés ou notifiés.
PICCS	: Tous les composants sont listés ou dispensés.
DSL	: Toutes les substances chimiques de ce produit sont conformes à la LCPE 1999 et au RRSN et sont exemptés ou non de l'inscription sur la Liste canadienne intérieure des substances (DSL).
REACH	: Pour les achats par Dow Chemical d'entités juridiques en UE, tous les ingrédients sont actuellement enregistrés, préenregistrés ou exemptés selon REACH. Veuillez vous référer à la section 1 pour les usages recommandés. Pour les achats d'entités juridiques hors de l'Union européenne, avec intention



DOWSIL™ 1-2620 Dispersion

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.03.2017
5.0	16.10.2017	759314-00010	Date de la première version publiée: 12.01.2015

de les importer dans l'EEE, veuillez contacter votre représentant et/ou bureau local.

ENCS/ISHL : Consultez votre représentant local de chez Dow Chemical.

TCSI : Tous les composants sont listés ou dispensés.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H225	: Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	: Liquide et vapeurs inflammables.
H304	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	: Nocif par contact cutané.
H315	: Provoque une irritation cutanée.
H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	: Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	: Nocif par inhalation.
H335	: Peut irriter les voies respiratoires.
H336	: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361d	: Susceptible de nuire au fœtus.
H373	: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H412	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Aquatic Chronic	: Toxicité chronique pour le milieu aquatique
Asp. Tox.	: Danger par aspiration
Eye Irrit.	: Irritation oculaire
Flam. Liq.	: Liquides inflammables
Repr.	: Toxicité pour la reproduction
Skin Irrit.	: Irritation cutanée
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée
STOT RE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
STOT SE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
2000/39/EC	: Directive 2000/39/CE de la Commission relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif
2006/15/EC	: Valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle
DCC OEL	: Guide Dow Chemical
FR VLE	: Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)
2000/39/EC / TWA	: Valeurs limites - huit heures
2000/39/EC / STEL	: Limite d'exposition à court terme



DOWSIL™ 1-2620 Dispersion

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.03.2017
5.0	16.10.2017	759314-00010	Date de la première version publiée: 12.01.2015

2006/15/EC / TWA	:	Valeurs limites - huit heures
2006/15/EC / STEL	:	Limite d'exposition à court terme
DCC OEL / TWA	:	Valeur limite de moyenne d'exposition
FR VLE / VME	:	Valeur limite de moyenne d'exposition
FR VLE / VLCT (VLE)	:	Valeurs limites d'exposition à court terme

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité	:	Données techniques internes, données provenant des FDS des matières premières, résultats de la recherche sur le portail eChem de l'OCDE et sur le site de l'Agence européenne des produits chimiques, http://echa.europa.eu/
---	---	---

Classification du mélange:

Flam. Liq. 2 H225

Procédure de classification:

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits



DOWSIL™ 1-2620 Dispersion

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.03.2017
5.0	16.10.2017	759314-00010	Date de la première version publiée: 12.01.2015

Skin Irrit. 2	H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2	H319	Méthode de calcul
Skin Sens. 1	H317	Méthode de calcul
Repr. 2	H361d	Méthode de calcul
STOT RE 2	H373	Méthode de calcul

Les points sur lesquels on a apporté des modifications par rapport à la version précédentes sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) sont basés sur l'état de nos connaissances à la date de sa publication et sont donnés en toute bonne foi. Ces renseignements sont fournis à seul titre d'orientation pour que la manipulation, l'utilisation, la transformation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet de la matière en question soient effectués en toute sécurité et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérés comme des spécifications de qualité. Les renseignements fournis ne se réfèrent qu'à la matière spécifiée en haut de la présente fiche des données de sécurité FDS et peuvent ne pas s'appliquer lorsque cette matière est mélangée à d'autres ou qu'elle est transformée, sauf indication spécifiée dans le texte. Les utilisateurs de cette matière sont priés de réexaminer les informations et les recommandations fournies et de les adapter aux méthodes de manipulation, d'utilisation, de transformation et d'entreposage qu'ils comptent employer, en évaluant si possible la pertinence de la matière objet de la FDS à son stade final d'utilisation.

FR / FR